



Débuter ses études supérieures en CPGE

Au Lycée François 1er de Fontainebleau



Les différentes possibilités d'hébergements

1. Internat du Lycée



Les chambres sont conçues pour 2 étudiants. Chaque chambre est meublée de manière standard : lits, placards muraux, bureaux, chaises.

Les internes disposent d'espaces communs. Un coin restauration avec réfrigérateur, micro-ondes, et tables comptoirs ; ainsi qu'une laverie avec 2 lave-linge et 2 sèche-linge.

L'internat est ouvert du lundi au dimanche (*fermé les jours fériés et pendant les congés scolaires*) et est exclusivement réservé aux classes préparatoires.

Il comporte 91 places réparties sur trois niveaux, toutes équipées d'une douche et d'un lavabo.



Les différentes possibilités d'hébergements

2. Résidence CROUS de Fontainebleau



La résidence étudiante CROUS est située en plein centre ville, à 10mn à pied du lycée. Elle est gérée par les services du CROUS de Créteil.

Nous avons un accord de partenariat pour la réservation d'environ 30 places pour nos étudiants CPGE.

La résidence dispose de logement individuel T1 et de colocation T2 pour 2 étudiants tous équipés d'une salle de douche. Elle possède également un parking en sous-sol.

Les chambres sont meublées de façon standard : lit, placards muraux, bureau, chaise. , et dispose d'un coin kitchenette équipé.



Les différentes possibilités d'hébergements

3. Résidences Privées

Il existe une résidence privée en face du lycée (résidence Marcel Lods), et une seconde sur la ville d'Avon (résidence Armade), toutes les deux gérées par les foyers de seine et marne.

Elle n'accueille que des étudiants majeurs et dispose de places de parking et de laverie.



Les logements proposés sont essentiellement des studettes meublées et quelques F2.

Les logements sont équipés et meublés de façon standard : lit, placards muraux, bureau, chaise, et dispose d'un coin kitchenette équipé.

Nous n'avons pas de partenariat avec ce bailleur.

4. Logeurs privés

Nous disposons également d'un fichier d'une vingtaine de logeurs privés dans un rayon de 15mn à pied autour du lycée, qui proposent essentiellement des chambres chez l'habitant. Celui-ci est disponible sur notre site internet.

Comment faire une demande de logement

1. Internat du lycée

La demande de place dans notre internat s'effectue en même temps que la candidature sur ParcoursSup. Vous pouvez donc postuler sur un vœu avec et sans internat, et cela ne comptera que comme 1 seul vœu sur vos 10 vœux possible.

2. Résidence CROUS de Fontainebleau

La demande de place en résidence CROUS peut s'effectuer de deux façons cumulables.

La première :

- participer à la campagne nationale ouverte du 20/01 au 15/05, en vous connectant au site www.messervices.etudiant.gouv.fr
L'étudiant boursier est prioritaire sur cette campagne.

la seconde :

- une fois votre candidature acceptée sur Parcoursup, vous pouvez déposer un dossier directement auprès de la résidence CROUS de Fontainebleau par le biais de notre partenariat.
L'étudiant non boursier a toute les chances d'être retenu.



Comment faire une demande de logement

3. Résidences Privées

Vous pouvez déposer une demande directement auprès de leurs services et à tout moment.

La résidence Marcel Lods dispose d'une permanence quelques jours par semaine au rez de chaussée du bâtiment.



4. Logeurs privés

Notre fichier est mis à jour chaque année au mois de mai et est disponible sur notre site internet www.lyceefrancois1.net

Vous trouverez les informations principales sur le type de logement proposé, son descriptif et les tarifs, ainsi que les coordonnées du logeur.

**Pour ces deux types de logements, nous n'avons aucun lien particulier. Nous ne sommes qu'un relais de l'information.*

Les Tarifs

1. Internat du lycée

Les tarifs sont fixés par le conseil régional d'Ile de France en fonction du quotient familial.

Il existe dix tranches de tarification, dont la plus élevée est de **2072€ pour l'année**, restauration et hébergement compris.

La facturation est trimestrielle et le prélèvement mensuel est possible.



2. Résidence CROUS de Fontainebleau

Les tarifs de location pour leurs logements vont de :

275€ mensuel pour un T2 à 375€ mensuel pour un T1

Tous leurs logements ouvrent droit à l'aide au logement selon votre quotient familial.

3. Résidences Privées

Les tarifs de location varient en fonction du type de logement.

Pour une studette le prix moyen est de : **360€ mensuel**

Tous leurs logements ouvrent droit à l'aide personnalisé au logement selon votre quotient familial.

4. Logeurs Privés

Les tarifs de location observés sont en moyenne de : **300€ mensuel**

La majorité des offres de logement sont des chambres meublées qui peuvent quelques fois ouvrir droit à l'aide personnalisée au logement.

Les différents types d'hébergement

Le lycée propose 3 statuts différents :

- **Forfait Interne Externé**
1595€ * à l'année

pour l'étudiant non logé à l'internat
sont compris les 3 repas quotidiens
et l'accès aux salles d'études
jusqu'à 23h

- **Forfait Interne**
2072€ * à l'année
sont compris la chambre,
les 3 repas quotidiens
et l'accès aux salles d'études
jusqu'à 23h

- **Demi-pensionnaire ou Externe**
4€ * le repas

Ce statut n'est pas un forfait
vous alimentez votre compte
en fonction de vos besoins et
vous n'avez accès qu'au repas du midi

Les tarifs cités sont soumis aux mêmes
règles ; à savoir, 10 tranches de
tarifications selon le quotient familial.

* Sont indiqués les tarifs maximum.

Nos critères de sélections

Le lycée propose toutes ses places en CPGE et en internat exclusivement sur ParcoursSup

Critères* retenus pour nos formations

- Moyennes des matières scientifiques, du Français, de la Philosophie, de la LV anglais ; des bulletins de première et de terminale
- Notes obtenues au BAC de Français (oral et écrit)

*Critères qualitatifs : appréciations des bulletins et de la fiche avenir
Étude du projet personnalisé*

Critères* retenus pour l'internat

- La note finale parcoursup
- La situation familiale
 - L'éloignement
 - Si boursier, si mineur

* Divers coefficients sont appliqués pour obtenir une note finale.

Frais de scolarité en CPGE

Contribution Vie Étudiante (CVEC) - 92€*

Tous les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur y sont assujettis.
Elle est due chaque année.

Frais d'inscription universitaire – 170€*

Tous les lycées qui accueillent des CPGE sont partenaires d'une ou plusieurs universités
Ce qui implique la double inscription Université/CPGE
L'étudiant CPGE a donc obligation de s'inscrire en parallèle dans 1 université partenaire du lycée.
Ce qui implique, chaque année, le paiement des frais auprès de l'université.

* Les boursiers de l'enseignement supérieur en sont exonérés

Se rendre au lycée en transport en commun...

- Notre lycée est accessible par plusieurs moyens :

- SNCF ligne D
station Fontainebleau / Avon
*puis un bus jusqu'au lycée
lignes 3 – 4 – 21 - 23*



- Diverses lignes de bus sillonnant le sud seine et marne et assurées par plusieurs transporteurs, desservent le lycée. Tous les détails sur ces lignes sont disponible sur le site :

transdev-idf.com



En savoir plus...

- Vous retrouverez toutes ces informations et biens d'autres sur notre site internet :

www.lyceefrancois1.net

- Vous voulez en savoir plus ?

Vous pouvez nous contacter
[01 60 74 58 30](tel:0160745830)

- ou nous laisser un message :

ce.0770927p@ac-creteil.fr

